



PERMIS AM (BSR)

258 €

Le permis AM permet de conduire des 2 roues motorisés n'excédant pas 50 cm³ à partir de 14 ans.

Cette formation de 8 heures sur 2 jours minimum comprend :

- Séquence n°1 : échanges et représentations individuelle autour de la conduite (30')
- Séquence n°2 : formation hors circulation (2h)
- Séquence n°3 : code de la route (30')
- Séquence n°4 : formation à la conduite en circulation (4h)
- Séquence n°5 : Sensibilisation aux risques avec présence obligatoire d'un parent ou du représentant légal. (1h)

Pièces à fournir :

2 photos d'identité récente (e-photo)
une pièce d'identité en cours de validité
ASSR_1 & 2 (en fonction de l'âge)
un justificatif de domicile de moins de 2 mois
attestation d'hébergement
carte d'identité du titulaire de la facture
autorisation parentale

Equipements : casque et gants homologués, blouson , pantalon chaussures (montantes de préférence). Tenir compte de la météo.